

1-pact
SARL au capital de 1500€
Siège social : 45 rue saint Roch 75001 Paris
RCS Paris 295106577

Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27/07/2025

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 27/07/2025

Le 27/07/2025, à 14:00, Laurent SAID, associé unique de la société 1-pact demeurant au 112 rue Rambuteau 75001 Paris, gérant, a pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social et modification des statuts
- Pouvoir en vue d'accomplir les formalités

PREMIERE DECISION – TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL ET MODIFICATION DES STATUTS

Laurent SAID, associé unique, décide de transférer le siège social du 45, rue saint Roch 75001 Paris au 27 avenue de l'Opéra 75001 Paris à compter du 01/08/2025.

L'article [Numéro de l'article concerné dans les statuts] des statuts est donc modifié comme suit :

« ARTICLE NUMERO 4 : SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au 27, avenue de l'Opéra 75001 Paris. »

Les autres informations figurant dans l'article demeurent inchangées.

DEUXIEME DECISION – POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs à Laurent SAID pour effectuer les formalités légales afférentes aux décisions adoptées ci-dessus.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné dans le registre spécial prévu par la Loi.

A Paris, le 27/07/2025,

